



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Visites médicales à domicile

Question écrite n° 16653

### Texte de la question

Mme Stéphanie Galzy attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les négociations conventionnelles en cours avec l'assurance maladie concernant les visites médicales à domicile. Il est de plus en plus difficile de trouver des médecins volontaires pour les effectuer. Beaucoup de médecins préfèrent les consultations en point fixe, qui sont financièrement deux à trois fois plus attractives. Il semblerait que les visites à domicile ne bénéficieront pas de la revalorisation accordée aux médecins traitants. Elle lui demande quelles mesures le Gouvernement va mettre en œuvre pour répondre à cette problématique.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Stéphanie Galzy](#)

**Circonscription :** Hérault (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16653

**Rubrique :** Assurance maladie maternité

**Ministère interrogé :** [Travail, santé et solidarités](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 avril 2024](#), page 2566

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)